

1 / Choix des parcours :

Veillez indiquer vos vœux de parcours dans l'ordre de vos préférences. Seul le premier doit faire l'objet d'une argumentation motivée (voir plus bas).

Parcours n° 1 :

Parcours n° 2 :

**2/ Nom et adresse postale de l'établissement scolaire, du centre de loisirs
ou centre socioculturel :**

Téléphone :

Adresse e-mail :

Niveau et effectif de la classe – ou âge :

La classe a-t-elle bénéficié d'un parcours l'an dernier (cf. livret scolaire unique) ? oui non

Nom de l'enseignant ou de l'animateur concerné :

Téléphone :

Adresse e-mail de l'enseignant ou de l'animateur :

2/ Les motivations qui vous conduisent à engager les enfants dans ce(s) parcours :

**Les objectifs et les contenus pédagogiques et artistiques du projet que vous souhaitez
mettre en place autour de ce(s) parcours :**

Pour les écoles : la manière dont ce projet s'intègre dans le projet d'école, dans le projet de l'enfant au sein de l'école (programmation de cycle) :

Pour les centres de loisirs / socioculturels : la manière dont ce parcours s'intègre dans le projet de la structure :

Le nombre de classes retenues étant limité, une commission composée de représentants de la Ville de La Rochelle et de la DSDEN 17 ou de la DDCS 17 départagera, si nécessaire, les candidatures à partir de ces données.

Ces documents sont à adresser à :

Mairie de La Rochelle
Direction de la Culture et du Patrimoine
Service de l'action culturelle
À l'attention de Catherine Levron et Doria Ardiet
Hôtel de ville
BP 1541
17086 LA ROCHELLE CEDEX 02

Ou par messagerie à
parcours.culture@ville-larochelle.fr

Ils doivent parvenir avant le 20 septembre 2019 pour les structures du hors temps scolaire et le 4 octobre pour les structures scolaires, délai impératif.